



La baisse du chômage s'interrompt en Normandie au 3^e trimestre 2019

Le taux de chômage normand augmente de 0,1 point au 3^e trimestre 2019, après cinq baisses trimestrielles successives. Avec 8,4 %, il est légèrement supérieur au niveau métropolitain (8,3 %). Par rapport au trimestre précédent, le chômage augmente faiblement dans tous les départements normands sauf dans celui de l'Orne où il est stable. Sur un an, toutefois, il recule fortement dans tous les départements et toutes les zones d'emploi de la région.

Guilhem Raspaud, Insee

En Normandie, le taux de chômage s'établit à 8,4 % au 3^e trimestre 2019, un taux à peine plus élevé qu'en France métropolitaine (8,3 %). Selon les régions, il oscille entre 7,1 % en Bretagne et 10,5 % dans les Hauts-de-France. En dehors de cette dernière, seules deux autres régions sont nettement plus touchées par le chômage que la Normandie : Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,9 %) et Occitanie (10,1 % ; *figure 1*).

Recul du chômage sur un an malgré la hausse trimestrielle

Après une baisse continue lors des cinq trimestres précédents, le taux de chômage normand augmente de 0,1 point, comme au niveau national. Cette hausse concerne toutes les régions métropolitaines à l'exception de la Corse (- 0,1 point).

Sur un an, le chômage diminue d'au moins 0,2 point dans toutes les régions. Comme dans celles les plus touchées par le chômage, le recul est plus accentué en Normandie (- 0,6 point) qu'au niveau national (- 0,5 point). Seules la Corse et les Hauts-de-France ont une évolution plus favorable (- 0,8 point).

Les départements normands sont inégalement concernés par le chômage. Avec des taux respectifs de 9,6 % et 8,6 %, la Seine-Maritime et l'Eure font partie des départements métropolitains les plus touchés (respectivement 16^e et 33^e rang). À l'inverse, la Manche profite d'un taux de chômage (6,3 %) parmi les moins élevés de France (92^e). L'Orne et le Calvados occupent une position centrale (respectivement 54^e et 57^e).

Par rapport au trimestre précédent, le chômage stagne dans l'Orne et augmente légèrement dans les autres départements normands (de + 0,1 à + 0,2 point). Sur un an, il recule quasiment au même rythme (de - 0,6 à - 0,5 point) pour tous les départements de la région (*figure 2*).

Au 3^e trimestre 2019, le clivage entre les zones d'emploi de la partie ouest de la Normandie (l'ex-Basse-Normandie), relativement épargnées par le chômage, et celles de la partie est (l'ex-Haute-Normandie), plus touchées, persiste (*figure 3*). Ainsi, dans la partie ouest, le chômage est inférieur au niveau national dans toutes les zones d'emploi. Ce territoire peut même être scindé en deux parties : l'extrême ouest (Manche essentiellement et zone de Bayeux) très peu touché et une zone centrale (Orne et Calvados) un peu plus impactée.

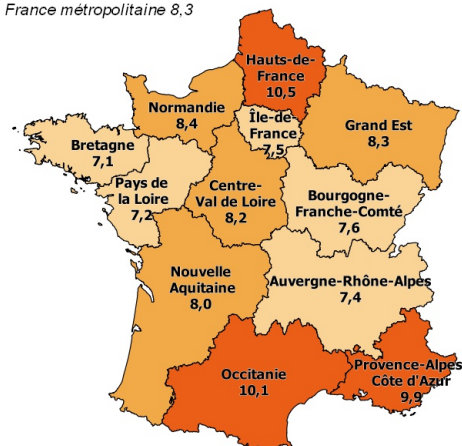
1 Seules trois régions ont un taux plus élevé qu'en Normandie

Taux de chômage au 3^e trimestre 2019 par région métropolitaine (en %)

Taux de chômage (en %)

7,1 8,0 9,5 10,5

France métropolitaine 8,3



© IGN - Insee 2020

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Baisse homogène du chômage sur un an dans les départements normands

Taux de chômage au 3^e trimestre 2019 dans les départements normands

	Taux de chômage 2019 3 ^e trim (en %)	Taux de chômage 2018 3 ^e trim (en %)	Évolution sur 1 an (en point)
Seine-Maritime	9,6	10,2	-0,6
Eure	8,6	9,2	-0,6
Orne	7,9	8,4	-0,5
Calvados	7,8	8,4	-0,6
Manche	6,3	6,9	-0,6
Normandie	8,4	9,0	-0,6
France métropolitaine	8,3	8,8	-0,5

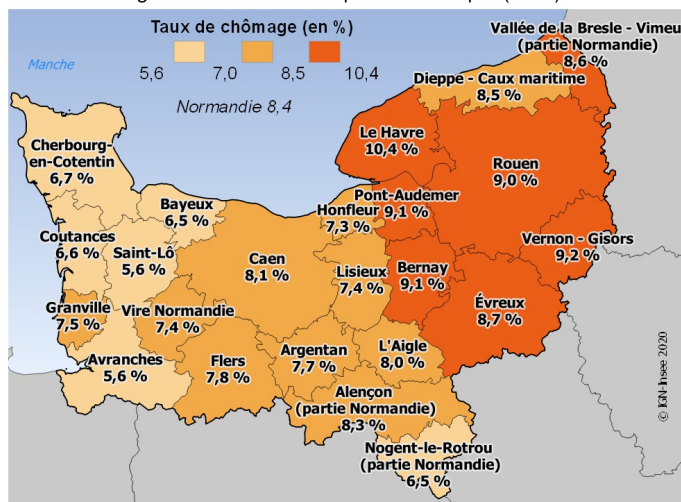
Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Dans la Manche, la situation est si favorable que le taux de chômage par zone d'emploi est au maximum de 7,5 % (Granville). Les zones d'emploi d'Avranches et de Saint-Lô se situent même par la faiblesse de leur taux (5,6 %) au 20^e rang sur plus de 300 en métropole.

3 Un taux de chômage toujours plus élevé dans les zones d'emploi situées à l'est de la Normandie

Taux de chômage au 3^e trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est la part (en pourcentage) de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.

À l'opposé, le taux de chômage est élevé dans les zones d'emploi seinomarines et euroises variant de 8,5 % à Dieppe à 10,4 % au Havre.

Enfin, dans la zone centrale, les taux de chômage se situent entre 7,3 % (Honfleur) et 8,3 % (Alençon), Nogent-le-Rotrou faisant exception avec un taux de seulement 6,5 %.

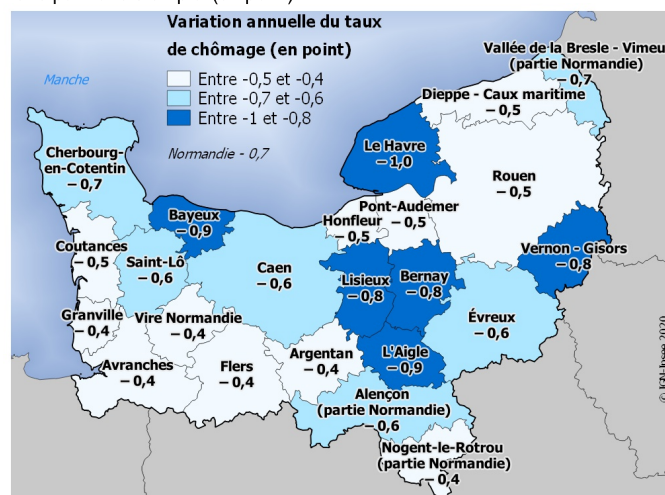
Repli accentué sur Le Havre, Vernon-Gisors et Bernay

Sur un an, le taux de chômage recule de 0,4 à 1 point dans toutes les zones d'emploi normandes (figure 4). Il baisse le plus fortement dans certaines des zones les plus touchées par le chômage comme Le Havre, Vernon-Gisors et Bernay. La baisse la plus forte (1,0 point) concerne le Havre, zone la plus touchée, qui atteint ainsi son plus bas niveau depuis 11 ans. Il fléchit presque autant à Vernon-Gisors et Bernay où il dépasse désormais à peine le seuil des 9 %.

Cependant, le recul du chômage est également important dans des zones plus épargnées telles Bayeux (6,5 %) et Lisieux (7,4 %). Au total, six zones de la région sur 23 font partie de celles bénéficiant des baisses les plus importantes au niveau national. À l'inverse, la baisse est la plus modeste (- 0,4 point) sur la quasi-totalité de la partie sud de la région, allant de Granville à Nogent-le-Rotrou.

4 Des baisses modérées au sud de la région

Évolution du taux de chômage au 3^e trimestre 2019 par rapport au 3^e trimestre 2018 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Alerte

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, qui intègrent les estimations d'emploi.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
02 35 52 49 17

Crédit photo :
©H.Sentucq-panoram-art.com

ISSN : 2493-7339
© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- « Au troisième trimestre 2019 le taux de chômage augmente de 0,1 point », Informations rapides n° 292, 14 novembre 2019
- « Le recul du chômage se poursuit dans toutes les zones d'emploi normandes », Insee Flash n° 88, 17 octobre 2019

